



Le prix J. Charles-Daigle

Le prix J.-Charles-Daigle a été établi en 1976 à la mémoire de feu Charles Daigle pour reconnaître la contribution de particuliers occupant des postes de direction.

Critères:

- Caractère
- Dévouement envers le sport
- Capacité d'organisation et de gestion
- Contribution remarquable à l'avancement du hockey au Nouveau-Brunswick

Personnes admissibles:

- Présidents des ligues, des associations ou des équipes
- Secrétaires et trésoriers
- Gérants, entraîneurs et officiels qui sont membres actifs ou anciens membres de HNB

***Les nominations incomplètes ne seront pas considérées.**

Prix J. Charles Daigle:

CANDIDAT(E): _____

PRÉSENTATEUR/TRICE: _____

COURRIEL DU PRÉSENTATEUR/TRICE : _____

DATE LIMITÉE DE SOUMISSION : 13 avril 2018

Retourner les candidatures à awards@hnb.ca

Ou par télécopieur, au 453-0868